

protection, il s'en trouvera beaucoup mieux, et l'Université elle-même n'en sera pas plus mal.

---

Le second critique qui s'est occupé de notre travail est M. J. P. Tardivel, attaché à la rédaction du *Canadien*.

La critique littéraire peut être très utile ; elle est même nécessaire pour épurer le goût, mettre en garde contre les écarts, et sauvegarder les saines notions de la littérature aussi bien que les principes de la justice et du droit. M. Tardivel, qui s'est fait une spécialité de la critique, est un écrivain de talent, et qui s'est déjà fait connaître avantageusement dans cette branche ; mais il est jeune, et se croit nécessairement obligé de trouver à reprendre dans tous les écrits qu'il se charge de scruter. S'il s'en tenait strictement à la critique littéraire, ses écarts resteraient sans conséquence, car ses avancés n'auraient de valeur qu'en autant qu'ils frapperaient juste. Mais lorsqu'il s'aventure dans le domaine de la philosophie, voire même de la théologie, il importe, pour la sauvegarde des principes, de ne taxer de reprehensible et d'hétérodoxe, que ce qui rigoureusement le porte à sa face. Nous croyons donc ne devoir pas laisser passer sans réclamer les accusations que porte contre nous M. Tardivel, car elles seraient la preuve que nous avons fait erreur dans notre enseignement comme ministre de l'évangile.

Depuis bientôt trente-cinq ans que nous sommes revêtu du caractère sacerdotal, nous avons, à mainte et maintes reprises, déclaré, dans la chaire de vérité, que le travail auquel nous sommes assujétis est une expiation, une pénitence.

Erreur, nous crie le jeune écrivain du *Canadien* ; le travail a été imposé à l'homme par Dieu dans le Paradis terrestre ; or ce n'est donc pas une pénitence, puisque l'homme alors n'avait pas encore péché.

Parler du travail d'Adam dans le paradis terrestre ; mais M. Tardivel pourra-t-il jamais nous dire en quoi il consistait ? Et lorsqu'on parle du travail, peut-on entendre